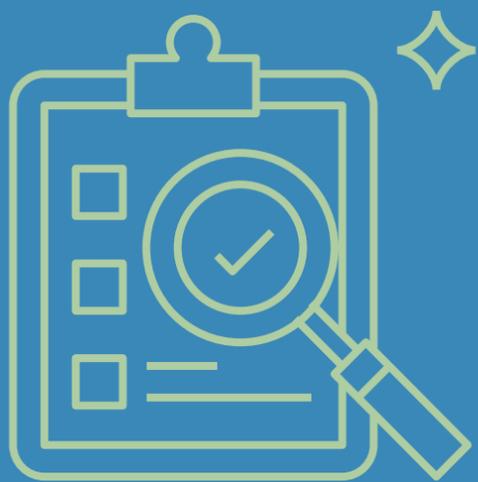


IDENTITE NATIONALE DE SANTÉ

1 INFORMER

Le 23 septembre 2021, les principes d'identification de l'utilisateur dans le système de soins ont été présentés. Retrouver les diaporamas de l'Agence du numérique en Santé et du CEPPRAAL sur notre site internet

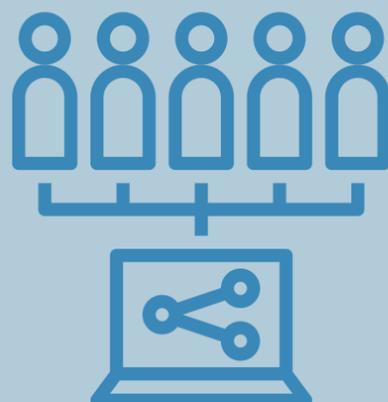


EVALUER 2

Réaliser une auto-évaluation avec les questionnaires proposés par l'Agence du Numérique en Santé

3 CAPITALISER

Envoyer l'auto-évaluation de votre établissement au CEPPRAAL pour permettre d'élaborer un état des lieux régional à sra-identito@ceppraal-sante.fr



AGIR 4



Des actions de formation, d'accompagnement ou de partage d'expériences pourront vous être proposées en fonction des constats réalisés au travers des questionnaires d'auto-évaluation

AGIR ENSEMBLE POUR LA SECURITE DES PATIENTS ET RESIDENTS

